



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Les membres du Conseil d'administration réunis en visio conférence le 21 Mai 2021, après avoir pris en considération les difficultés pour organiser une réunion de l'Assemblée Générale autour de la période Juin/ Juillet 2021 compte tenu des contraintes sanitaires toujours applicables, des difficultés pour obtenir une salle communale sans jauge de présence, la période d'élections et le Décret du 09 Mars 2021 dont les dispositions dérogatoires pour l'organisation à distance des CA et AG des associations sont prorogées jusqu'au 31 Juillet 2021.

Ont décidé à l'unanimité des membres présents que l'assemblée générale 2021 se fera par correspondance au cours du mois de Juillet

Le dossier complet a été envoyé aux **102** DDEN par voie postale et **61** bulletins de votes ont été retournés dans les enveloppes pré adressées et timbrées au Président de l'UD DDEN06 avant le 28 Juillet 2021, date limite de réception (le cachet de la Poste faisant foi.)

Le Vendredi 30 Juillet à 14 heures se sont réunis au domicile de Jean DOUSSY à Grasse, Mesdames MESSIN et MARTUCCI, Messieurs DOUSSY et ROSSO pour procéder à l'ouverture des 61 enveloppes reçues. Les résultats des votes ont été collationnés et un tableau EXCEL a été établi par Jean DOUSSY. **La participation est de 59,80 % largement supérieure aux AG précédentes en présentiel**

Les résultats de ces votes sont mentionnés sur chaque document concernant le point qui a fait objet d'un vote

Point 1 : Rapport Moral concernant l'année 2020

Par le Président de l'UD DDEN06

Au cours de cette année 2020 nous avons été confrontés à une ennemie invisible à l'œil nu, une petite boule recouverte de piquots parait-il, nommé Covid 19 qui a frappé la population française et mondiale.

Compte tenu de son ampleur planétaire et de ses conséquences humanitaires, nous avons dû supporter, nous protéger et nous adapter.

L'UD DDEN et l'ensemble des DDEN ont été invités à prendre toutes les précautions indispensables pour se protéger de la contagion de cette maladie.

Les réunions trimestrielles ont été annulées pour la plupart et souvent remplacées par des réunions en visio conférence. et la majorité des DDEN a eu la sagesse de respecter les diverses règles sanitaires du confinement et de distanciation sociale, changeantes au cours des mois. Pour les réunions trimestrielles il en a été de même.

Au cours de cette année 2020, aucun DDEN n'est décédé à cause de cette pandémie, c'est rassurant et réconfortant.

Nous avons toutefois déploré, mais à cause d'une autre pathologie, le décès de Michel FAUGUÉ, DDEN de longue date, membre du Conseil d'administration de l'UD, responsable de la délégation de Saint André- vallées du Paillon et président de l'AL de cette délégation. L'UD s'est associée à ce deuil auprès de la famille.

J'ai essayé au cours de cette année 2020 de maintenir les liens avec les DDEN soit directement soit par l'intermédiaire des membres du CA et des responsables des délégations à qui j'avais demandé de m'aider pour faire cela, soit par téléphone, ou par courriel.

En plus des difficultés liées à la pandémie, certains DDEN des vallées touchées par la tempête ALEX ont été impactés, voire isolés au début du mois d'Octobre 2020. Il en a été de même pour les élèves les enseignants et les personnels de service. Une des conséquences au niveau scolaire a été le départ vers les villes de familles avec enfants, ces diminutions d'effectifs n'ont pas eu de conséquence sur les écoles touchées.

Cette année 2020 aura certainement des retombées que nous ne pourrons mesurer qu'au cours de l'année 2021.

(P.S. je n'oublie pas le décès mais en 2021 de Michel SERVIA, DDEN des délégations de Nice et de Saint André, emporté par la Covid 19)

Le vote concernant l'approbation de ce compte rendu moral a obtenu 61 voix sur 61 votants, il est adopté à l'unanimité

Le Président de l'UD



Richard ROSSO

la secrétaire de séance



Michelle MESSIN